

Conférence interparlementaire PESC/PSDC, 4-6 septembre 2019, Helsinki

Document d'information : Atelier 3.

Tendances politiques et dynamiques géopolitiques au Moyen-Orient

L'Union européenne et ses « pays voisins du Sud »

Les liens entre l'UE et la région du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord (MENA), notamment du fait de la proximité géographique des pays de la Méditerranée Sud et Est (MSE) sont depuis bien longtemps formulés en termes géopolitiques tels que « partenariat » et « voisinage ». L'évaluation des politiques associées varie entre échec total et des évaluations plus positives. Dans tous les cas, un clivage naît d'un côté de la formulation d'objectifs nobles et idéaux en matière de politique étrangère et d'une mise en pratique influencée par d'autres considérations, telles que la migration, l'accès aux ressources et le djihadisme de l'autre. En d'autres termes, le principal défi à relever pour l'UE dans les pays de la MSE demeure de faire coïncider ses intérêts concrets (qu'ils soient totalement ou partiellement non négociables) avec la projection idéaliste de son propre modèle d'intégration et de coopération vers l'extérieur ou, à défaut, de rationaliser et de repenser les contraintes existantes.

De plus, l'élan bureaucratique et partiellement technocratique de l'unification européenne doit encore se traduire par une orientation de politique étrangère distincte. Actuellement, tout un éventail d'instruments et d'acteurs institutionnels contribuent aux « actions extérieures » de l'UE, qu'il s'agisse de la Commission européenne et du PE (voir résolution du 27 mars 2019 sur l'après-printemps arabe), des DG ou du relativement récent SEAS présidé par le haut représentant pour les affaires étrangères et la politique de sécurité. La PESC elle-même est élaborée par les États membres (EM) dans le cadre du COPS et la CM de l'UE alors que la PSDC, qui est financée par les EM, organise les missions civiles et les opérations militaires sous l'égide du COPS. L'association d'instruments et de politiques dans les « pays voisins du Sud » de l'UE est encore compliquée par l'existence d'une institution distincte, l'Union pour la Méditerranée (UpM), qui agit principalement dans le cadre de projets, et est perçue différemment par les EM.

Même si individuellement, des pays de la MSE (notamment Israël) se sont plaints de se voir fondus dans un seul et unique moule, la rhétorique d'une région uniforme (à savoir la Méditerranée) a été maintenue, malgré une différenciation croissante dans les faits, notamment en matière de fonds alloués (via des IEV), de négociations d'ALE approfondis et complets ou de choix de possibles candidats à l'adhésion (la Turquie étant ici l'exception régionale).

La stratégie globale de 2016 a instauré une nouvelle approche au regard de la région MENA et abaissé les « niveaux des ambitions », tout comme cela a été le cas avec l'évaluation de la PEV concernant l'impact réformateur et transformateur potentiel de l'UE dans ses interactions avec les régimes autocratiques. Une « résilience » a fait son apparition, comme une nouvelle métaphore pour décrire la continuité du régime, à savoir la confirmation d'un statu quo

autoritaire marqué par différents degrés de répression et, souvent, des politiques militarisées.

MENA : situation, dynamique, tendances

Outre les problèmes structurels récurrents dans la sphère socio-économique (développement démographique et explosion démographique des jeunes, corruption endémique, évolution des ressources, incapacité à réformer ou réformes lentes) engendrant des niveaux élevés de chômage (chez les jeunes), une redistribution inadéquate et une fuite des cerveaux ainsi qu'une poussée migratoire, la sphère politique continue à agir via une gouvernance non participative d'une manière particulièrement opaque marquée par des processus décisionnels descendants facilités par des réseaux de patronage et des tactiques de cooptation. Suite aux soulèvements de 2011 (« printemps arabe »), en majorité, les régimes se sont montrés particulièrement résilients face aux revendications exprimées en faveur d'une réforme politique, ce qui a donné lieu à une expérience démocratique, ouverte, unique et exceptionnelle en Tunisie. Malgré ceux qui prétendent le contraire, l'opinion publique n'est prise en compte ou manipulée que de manière opportuniste par des acteurs politiques ou est totalement ignorée comme le prouvent les cas de l'Algérie et du Soudan.

Le symbole de l'après-printemps arabe est cependant l'intensification de la concurrence intrarégionale mue principalement par l'émergence d'acteurs du Golfe (RAS, EAU). Cette concurrence pour l'hégémonie intrarégionale a non seulement fait voler le CCG en éclat alors que le Qatar se voyait cloué au pilori par ses détracteurs mais elle est également l'expression d'une fracture quasi idéologique sur la question de l'islam politique. De plus, l'Arabie saoudite a adopté une posture agressive vis-à-vis de l'Iran. La région est ainsi parsemée de conflits incessants dans le Sahara Occidental (qui passe inaperçue) et au MO (« PP » dans l'impasse) et de plusieurs conflits violents qui ont éclaté en Libye, dans le Sinaï, en Syrie et au Yémen. Prospérant sur les ruines des structures étatiques (du fait d'interventions militaires par des acteurs extérieurs ou du fait d'acteurs intérieurs s'attaquant à l'État), une nouvelle variante du djihadisme, DAESH (ou EI), a fait son apparition au croisement de l'idéologie, des revendications politiques, de la frustration individuelle et, parfois, d'un attrait pour le nihilisme. L'évolution démographique dans la région accentue également la pression sur les ressources, qu'il s'agisse de l'eau ou des hydrocarbures.

L'Union européenne exerce une attraction forte sur de nombreux travailleurs au chômage ou précaires dans la région MENA. Toutefois, à l'inverse, son modèle de pluralisme politique, ses nombreuses libertés sociales (y compris le libre exercice d'une religion) et la redistribution économique (État-providence) sont considérés comme une ligne rouge absolue pour la majorité des régimes autoritaires, qui les voient comme une menace pour la stabilité de leur régime/stratégie de survie ainsi que leur contrôle oligarchique sur leurs propres intérêts.

Points de discussion :

- De quelle manière, la gestion de la question migratoire par UE répond-elle à cette situation (attraction et répulsion) ?
- De quelle manière l'UE peut-elle préserver son combat pour une dénucléarisation paisible et négociée de la région (Iran) ?
- L'UE devrait-elle étudier la possibilité de réaliser une nouvelle évaluation de la PRV du fait de l'intensification des conflits et d'un État faible au sein des pays de la MES ?